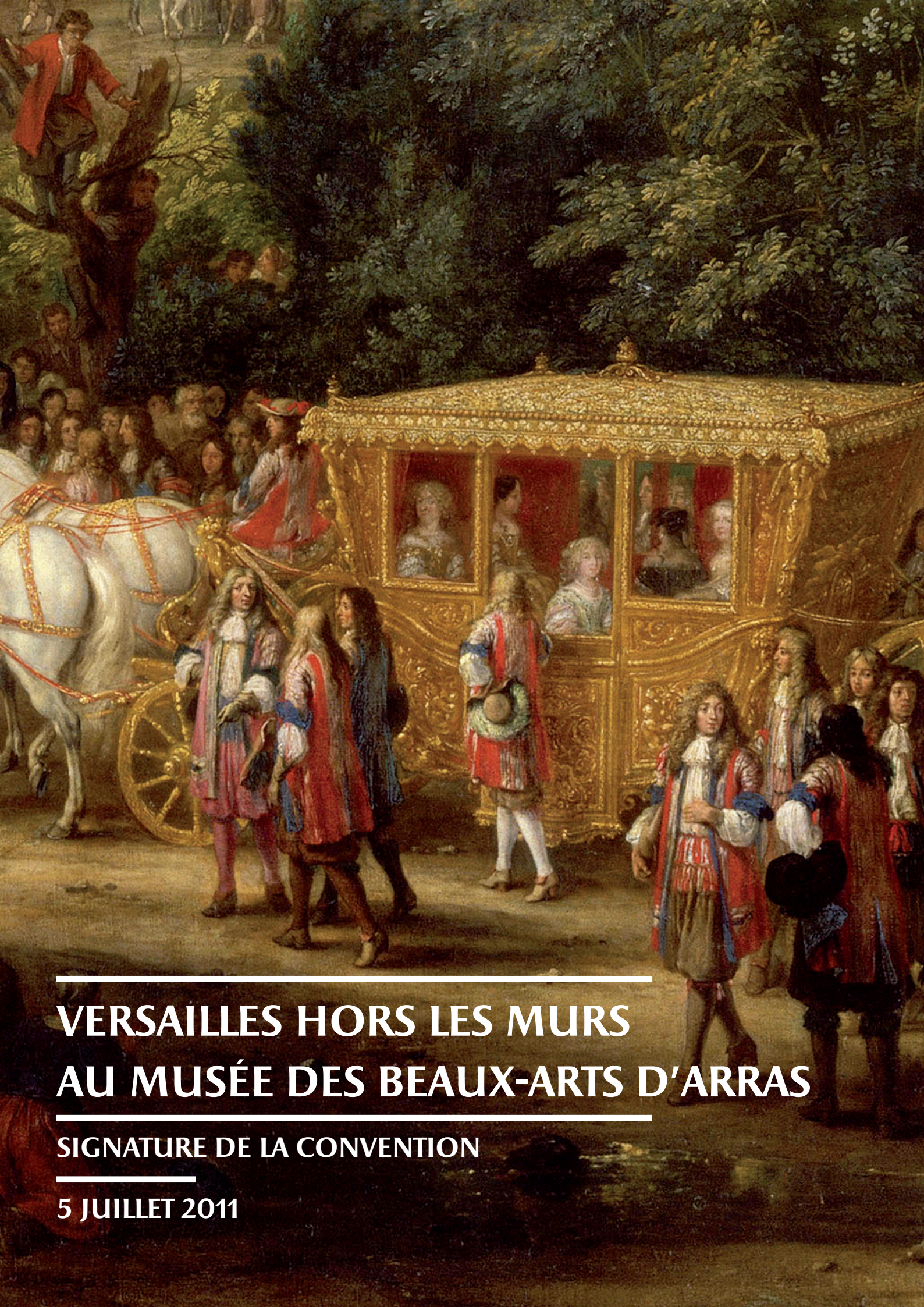




VERSAILLES HORS LES MURS AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ARRAS

SIGNATURE DE LA CONVENTION

5 JUILLET 2011

UN NOUVEL ENGAGEMENT POUR VERSAILLES

MA CONVICTION À L'ÉGARD du développement de l'action territoriale des établissements publics culturels a toujours été profonde. C'est cette conviction qui m'a conduit, en qualité de président du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, à engager la création du Centre Pompidou-Metz, puis, dans ma responsabilité de ministre de la culture et de la communication, de promouvoir la décentralisation du Louvre à Lens.

J'AI SOUHAITÉ QUE CETTE CONVICTION soutienne également une initiative de même ordre de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, que je dirige aujourd'hui. Les circonstances ont permis qu'elle prenne forme en Nord-Pas-de-Calais, grâce à l'attention toute particulière que Daniel Percheron porte au renouveau culturel de la région qu'il préside. Une convention décennale liera l'Établissement à la région Nord-Pas-de-Calais et à la commune d'Arras, en vue de la présentation, au Palais Saint-Vaast, d'expositions de longue durée. Elles seront réalisées à partir des collections du Musée des châteaux de Versailles et de Trianon.

LA MISE À DISPOSITION DES ŒUVRES au musée des Beaux-Arts d'Arras sera gratuite. Les travaux d'aménagement du Palais Saint-Vaast et la muséographie seront, eux, pris en charge par la Région et par la Ville. La première exposition, intitulée *Roulez carrosses !*, ouvrira au début de l'année prochaine et sera consacrée aux voyages de la Cour.

JE ME RÉJOUIS de la signature formelle de ce partenariat, qui inaugure la troisième grande initiative de décentralisation culturelle impliquant un établissement public patrimonial.

Jean-Jacques Aillagon

Ancien Ministre,

*Président de l'Établissement public du château,
du musée et du domaine national de Versailles*

UN TERRITOIRE POUR LA CULTURE

UNIR VERSAILLES, riche d'une collection unique illustrant l'histoire de France, à Arras, la Capitale du Pas-de-Calais au patrimoine remarquable distinguée pour son beffroi au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et célèbre pour ses places aux 155 façades du XVIIIème siècle, c'est créer une magie, une rencontre inédite qui a du sens.

C'EST UNE DÉMARCHE IDENTIQUE qui a conduit la Région Nord-Pas-de-Calais à implanter le Louvre à Lens, à souhaiter que le « Centre Pompidou Mobile » s'installe quelques mois à Cambrai et à Boulogne en 2012, à favoriser la création d'une antenne de l'Institut du Monde Arabe entre Roubaix et Tourcoing.

AU-DELÀ DU CHOC ARTISTIQUE que vont générer ces rendez vous avec les plus grandes institutions culturelles nationales fréquentées par des millions de visiteurs, c'est également l'ambition de favoriser sur chaque territoire une économie résidentielle au bénéfice de la population locale qui anime la volonté de la Région Nord-Pas-de-Calais.

C'EST L'OBJECTIF D'EURAENS qui, autour du Louvre Lens qui ouvrira ses portes au public en décembre 2012, a pour mission de construire un destin métropolitain fondé sur l'urbanisme durable, le développement économique et social, la culture, l'excellence et la qualité.

QUOI DE PLUS FÉRIQUE pour imager la royauté que de débiter ce partenariat de dix ans entre Arras - Versailles et la Région Nord-Pas-de-Calais par une exposition de carrosses, traîneaux, chaises à porteurs, tableaux et sculptures, mis en scène par une muséographie originale alliant décors d'époque et nouvelles technologies.

Pendant dix huit mois, le public, et notamment les scolaires auxquels seront proposées des actions éducatives et culturelles pourra s'accaparer un pan important de son histoire.

D'AUTRES SÉQUENCES de notre histoire seront judicieusement choisies par les conservateurs du château de Versailles pour mieux appréhender ce que veut dire être citoyen du troisième millénaire.

Daniel Percheron

Sénateur du Pas-de-Calais

Président du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais

UNE OPPORTUNITÉ POUR LA VILLE D'ARRAS

AU CŒUR DU QUARTIER DES ARTS, cette exposition trouvera pleinement sa place dans le futur pôle culturel de l'abbaye Saint-Vaast qui se réjouit à l'avance d'accueillir ce « château de Versailles hors les murs », aux côtés du musée des Beaux-Arts, de la médiathèque, du conservatoire et de l'office culturel.

AVEC LA CITADELLE VAUBAN, construite à la demande de Louis XIV et inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO, ce partenariat est un clin d'œil de l'histoire et apportera à Arras et à l'Artois une valeur touristique supplémentaire.

LA VILLE D'ARRAS METTRA TOUT EN ŒUVRE, avec ses partenaires habituels, pour réussir ce magnifique projet et proposer au public une programmation riche autour d'expositions de qualité qui se succéderont au fil des années.

NOTRE AMBITION est bien d'ouvrir cette Abbaye Saint-Vaast au plus grand nombre, faire de ce joyau architectural un vrai lieu de vie. Une ambition qui se concrétisera, j'en suis sûr, grâce à ce partenariat, partenariat qui s'inscrit dans une perspective importante pour Arras et sa région et permettra de pouvoir retenir en Artois, avec une offre nouvelle et complémentaire, les nombreux publics qui viendront découvrir le Louvre-Lens.

JE TIENS ENFIN À REMERCIER les Présidents Aillagon et Percheron pour avoir fait le choix d'Arras, soyez assurés que l'engagement de la ville d'Arras est total pour la réussite de ce projet.

Jean-Marie Vanlerenberghe

Sénateur-maire d'Arras

Président de la Communauté Urbaine d'Arras

LE CHÂTEAU DE VERSAILLES HORS LES MURS

UNE INITIATIVE DE DÉCENTRALISATION CULTURELLE

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO, ancienne résidence royale, musée et Musée d'histoire de France, le château de Versailles est également un palais national où siège le Parlement réuni en Congrès.

DEPUIS LE DÉCRET DU 27 AVRIL 1995, le château de Versailles a été doté d'un statut d'Établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre de la Culture. Cette évolution vise à développer plus avant des missions essentielles telles que la conservation, l'étude scientifique et la mise en valeur des collections, des bâtiments et des jardins, l'éducation, la formation et la recherche dans le domaine de l'histoire, l'histoire de l'art, la muséographie, la musique et les arts de la scène. Ce statut lui confère également une meilleure autonomie de gestion permettant de mener à bien de grands chantiers de restauration, d'améliorer l'accueil du public et de maintenir une activité culturelle à la mesure du lieu, en affectant la totalité de ses ressources à son développement.

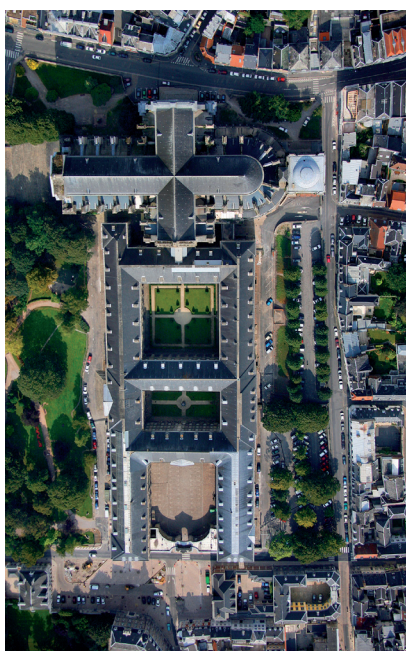
LES STATUTS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU, DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES stipulent que, dans le cadre de son projet scientifique et culturel, l'Établissement se doit d'assurer par tout moyen approprié l'accueil du public le plus large, d'en développer la fréquentation, de favoriser la connaissance du patrimoine et des collections, de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

LE PROJET « VERSAILLES HORS LES MURS », initiative déterminée de **décentralisation culturelle**, s'inscrit directement dans cette mission de **démocratisation du patrimoine historique français**.

DURANT 10 ANS, au fil de 5 expositions de 18 mois, de très nombreuses œuvres des collections du musée national des châteaux de Versailles et de Trianon seront présentées à l'abbaye Saint-Vaast, musée des Beaux-Arts d'Arras.

LES COLLECTIONS DU MUSÉE NATIONAL des châteaux de Versailles et de Trianon, comptent **plus de 60 000 œuvres**, dont : 7 000 peintures, 2 900 sculptures, dont 400 en extérieur, 6 000 livres anciens, 4 000 meubles, 2 500 objets d'art, 1 200 cadres, 28 000 gravures, 1 330 dessins, 1 200 véhicules et accessoires.

L'ABBAYE SAINT-VAAST MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ARRAS



Abbaye Saint-Vaast, vue du ciel
© Ville d'Arras

FONDÉE AU COURS DE LA SECONDE MOITIÉ DU VIIÈME SIÈCLE, sur la colline de La Madeleine, où Saint Vaast (500-540), évangélisateur de la région, aimait à se recueillir, et où ses restes furent inhumés, l'abbaye Saint-Vaast fut reconstruite deux fois : aux premiers bâtiments carolingiens succède l'abbaye gothique, et sa superbe abbatiale. L'édifice actuel correspond à une campagne de reconstruction débutée en 1750. Le seul élément de permanence à travers les siècles est l'emplacement du cloître, autour duquel s'organisent les bâtiments conventuels.

L'abbaye, d'une longueur totale de 175 mètres, construite selon un plan et une élévation ternaires, s'élève autour de trois cours (cour d'honneur, cour du puits, et cloître), sur trois niveaux. La seule exception à ce rythme ternaire est le réfectoire, dont les grandes baies englobent deux niveaux d'élévation.

EN DÉPIT DE SES DIMENSIONS qui en font un des plus grands ensembles conventuels du XVIIIème d'Europe Occidentale, l'abbaye est architecturalement conçue comme un hôtel particulier de type parisien (entre cour et jardin), du moins pour sa partie ouverte sur le monde extérieur (cour d'honneur et cour du puits).

DANS LE PROLONGEMENT IMMÉDIAT DE L'ABBAYE se trouve la cathédrale. Cette proximité n'est pas fortuite, puisqu'il s'agit à l'origine de l'église abbatiale. Mais la destruction de la cathédrale gothique, située sur la colline Baudimont, a conduit Napoléon à prendre la décision d'affecter cette église à l'usage de la cathédrale.

ABBAYE ET CATHÉDRALE ONT DUREMENT SOUFFERT pendant la Première Guerre mondiale, mais ont bénéficié d'une reconstruction à l'identique en tant que Monuments Historiques.



Porte du musée des Beaux-Arts
© Ville d'Arras

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DEPUIS LE XIXÈME SIÈCLE, l'abbaye Saint Vaast est aujourd'hui un point fort dans la géographie culturelle de la ville, puisqu'elle abrite également la médiathèque et le conservatoire.

LE MUSÉE PROPOSE UNE GRANDE DIVERSITÉ DE COLLECTIONS. La sculpture médiévale est le premier temps fort de la visite, avec les Anges de Saudemont (XIIIème siècle) ou les dalles funéraires (celle de l'évêque Frumauld avec son décor de mosaïque, du XIIème, ou le transi de Guillaume Lefranchois, du XVème siècle).

LA PEINTURE DU XVII^e SIÈCLE A UNE PLACE DE CHOIX AU MUSÉE, notamment avec les Mays, grands formats religieux, qui ont été réalisés pour la décoration de Notre-Dame de Paris, et qui sont présentés dans une salle à la muséographie résolument moderne. Après un détour par les salles de porcelaines (le musée abrite l'une des premières collections au monde de porcelaines de Tournai et d'Arras), la visite se termine par la peinture du XIXème siècle, notamment celle de la peinture de paysage de l'école d'Arras, représentée par Jean-Baptiste Camille Corot, Constant Dutilleux et Charles Desavary.

L'ABBAYE SAINT-VAAST S'APPRÊTE AUJOURD'HUI À REPRENDRE TOUTE SA DIMENSION, AU CŒUR D'UN QUARTIER DES ARTS EN PLEINE RENAISSANCE, POUR DEVENIR LE PLUS GRAND CENTRE CULTUREL INTERDISCIPLINAIRE AU NORD DE PARIS, D'ICI LA PROCHAINE DÉCENNIE.

« ROULEZ CARROSSES! »

LA PREMIÈRE EXPOSITION VERSAILLES HORS LES MURS

UN ÉVÉNEMENT UNIQUE

L'exposition d'ouverture *Roulez Carrosses !* qui se tiendra au musée des Beaux-Arts à partir du 17 mars 2012 et pour une durée exceptionnelle de dix-huit mois, est un véritable événement : il s'agit de la première exposition en France consacrée aux carrosses. C'est aussi la première fois que sont prêtés les berlines et carrosses royaux et impériaux des collections versaillaises.

DES COLLECTIONS PRESTIGIEUSES

Sur plus de 1 000 m², le musée des Beaux-Arts d'Arras accueillera tableaux, sculptures, traîneaux, chaises à porteur, harnachements de chevaux, ainsi que plusieurs carrosses célèbres comme les voitures du cortège du mariage de Napoléon Ier, le carrosse du sacre de Charles X ou l'impressionnant char funèbre de Louis XVIII. Ces œuvres seront mises en scène au moyen d'une muséographie innovante alliant restitutions, animations, immersion et multimédias.

L'EXPOSITION



L'ENTRÉE DE LOUIS XIV À ARRAS

En introduction, *l'Entrée solennelle de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse à Arras le 30 juillet 1667*, qui fut commandée personnellement par le roi à Van der Meulen, son peintre préféré, pour décorer son château de Marly. De nombreux autres tableaux rappelleront la présence du Roi-Soleil dans les provinces du Nord lors des campagnes de Flandre, tout en témoignant de l'évolution et de la typologie des voitures : grand carrosse moderne, soufflet pour la chasse, calèche pour la promenade etc...

Entrée solennelle de Louis XIV et de Marie-Thérèse à Arras, 30 juillet 1667
Adam Frans Van der Meulen
Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon
© RMN, Gérard Blot



© château de Versailles

TRAÎNEAUX ET CHAISES À PORTEURS

Dès la fin du XVII^e siècle, la cour de Versailles adopta une mode venue des cours nordiques : les courses de traîneaux. Durant les hivers rigoureux, ces frêles et luxueux véhicules sillonnaient les allées enneigées du parc ou le Grand Canal pris par les glaces.

La chaise à porteur, importée, semble-t-il, d'Angleterre en France aux alentours de 1640, apparaissait comme le véhicule le plus adapté pour les petits trajets en ville ; au château de Versailles, elle faisait partie du paysage, utilisée non seulement à travers les cours mais aussi à l'intérieur du château car toute personne pouvait pénétrer en chaise jusqu'au pied des escaliers du Roi.

DE LOUIS XV À LOUIS XVI

Plusieurs œuvres rappelleront le passage du roi Louis XV à Arras, tandis qu'une section sera consacrée au carrosse du couronnement de Louis XVI, détruit à la Révolution. Autour du panneau peint de la portière gauche, seul vestige retrouvé, une mise en scène restituera le carrosse disparu.



Le Cortège du mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise, le 2 avril 1810
Etienne-Barthélemy Garnier
Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon
© RMN, D. Arnaudet – H. Lewandowski

LE MARIAGE DE NAPOLEON IER

Témoins de la splendeur de la cour impériale à son apogée, trois des voitures de gala utilisées lors du mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise, feront le voyage jusqu'à Arras. Le 2 avril 1810, ces berlines descendaient les Champs Elysées pour rejoindre le Louvre où allait se dérouler la cérémonie. Cet événement donna lieu à trois jours de festivités dont l'éclat dut beaucoup à la somptuosité des cortèges.



Carrosse du sacre de Charles X - « Le sacre »
Transformé en 1856, d'après les dessins de Percier
Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon
© RMN, Gérard Blot

LE SACRE DE CHARLES X

Véritable chef-d'œuvre, au carrefour de tous les arts, la voiture du sacre de Charles X sera présentée attelée à huit chevaux, comme lors de la cérémonie du sacre à Reims, le 28 mai 1825. Après la Révolution, l'Empire, et le règne de Louis XVIII, être sacré à Reims comme les anciens rois, c'était renouer avec les principes de la monarchie de droit divin, et rouler carrosse en ce jour de liesse était symbolique, le carrosse ayant la même valeur que le trône.



Char funèbre de Louis XVIII - « Le corbillard »
Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon
© RMN, Gérard Blot

LE CHAR FUNÈBRE DE LOUIS XVIII

Le monumental corbillard utilisé pour les funérailles de Louis XVIII introduit une autre utilisation du carrosse : le 23 septembre 1824, attelé à huit chevaux caparaçonnés de velours noir, le corbillard prenait la tête du long cortège funèbre conduisant la dépouille du roi, des Tuileries jusqu'à l'abbaye de Saint-Denis, nécropole des rois de France.



Coupé Ehrler de la IIIe République : coupé de gala
Fin XIXe-début XXe siècle
Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon
© RMN, Gérard Blot

LES « CARROSSES DE LA PRÉSIDENTE »

A la fin du parcours, le visiteur découvrira un coupé de gala utilisé par les Présidents de la République, après 1875, pour se rendre de la gare de Versailles-Rive Gauche à la Chambre des Députés (actuelle salle du Congrès) au château de Versailles. Cette voiture, construite à Paris par Ehrler aux alentours de 1880, ne présente pas le luxe ostentatoire des autres carrosses mais témoigne des progrès de la technique et du confort, et ses lignes profilées annoncent directement la carrosserie moderne.

CETTE EXPOSITION SERA DONC L'OCCASION D'APPRENDRE AU PUBLIC COMMENT ON VOYAGEAIT DANS L'ANCIEN TEMPS : TRACTION, DIRECTION, SUSPENSION SONT L'OBJET DE PROGRÈS CONTINUS. UN AUDIOVISUEL FINAL COMPLÈTERA LE PROPOS ET LE JEUNE PUBLIC AURA LA POSSIBILITÉ DE CONDUIRE VIRTUELLEMENT UN ATTELAGE.

LES ÉCURIES DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

FACE AU CHÂTEAU, DE PART ET D'AUTRE DE L'AVENUE DE PARIS, deux édifices jumeaux ont été construits en 1679 et 1680 par Jules Hardouin-Mansart, pour abriter les Écuries royales. Malgré leur statut de dépendances du château, leur rôle dans la composition de la place d'Armes est souligné par la présence de décors sculptés dus à Jean Raon, Pierre Granier, Louis Le Comte et François Girardon.

LA GRANDE ÉCURIE, côté avenue de Saint-Cloud, doit son nom à son chef, Monsieur le Grand Écuyer, dit « Monsieur le Grand ». Elle était **destinée aux chevaux de main**.

LA PETITE ÉCURIE, côté avenue de Sceaux, était **destinée aux chevaux d'attelage** sous la direction du Premier Écuyer, dit Monsieur le Premier.

PRÈS DE 800 CHEVAUX pouvaient être logés dans les deux écuries qui abritaient également manèges, remises, selleries, forges, greniers mais aussi une école pour les Pages, une chapelle et d'innombrables logements. L'augmentation constante des besoins de la Cour, en chevaux et attelages comme en logements, a très vite rendue nécessaire l'existence d'écuries complémentaires construites ou louées en ville.

APRÈS LA RÉVOLUTION, la Grande Écurie abrite une école nationale de Cavalerie qui sera plus tard transférée à Saumur. Magasins, logements, bureau puis caserne d'artillerie se succèdent.
